

● 1769 :

ADBR, C 2590, Dossier concernant la digue de Cadenet, notamment un rapport et sa copie fait pour ces ouvrages par le sieur Delisle, inspecteur des travaux publics du Languedoc, du 30 mars 1784, fait en présence des consuls de La Roque et Cadenet et de nombreux assistants, dont M. Fabre, ingénieur.

Pour l'histoire de la Durance, cette année peut être considérée comme un tournant. En effet, à La Roque d'Anthéron, l'on fit en 1769 des expériences sur le débit de la rivière. Il y avait le sieur Delisle, Inspecteur des Travaux publics du Languedoc, avec de nombreux assistants, dont le sieur Fabre, qui fut l'un des premiers "hydrauliciens" provençaux, auteur d'un Traité célèbre et traduit à l'étranger. Il y avait aussi les consuls de La Roque. On trouva 485 toises cubes par seconde [970 mètres-cube].

D'après un mémoire imprimé remis par la communauté de La Roque, résultat d'opérations faites en 1769 au passage du bac de Mirabeau, entre les rochers, on trouva un débit de 485 toises cubes par seconde.

En prenant pour base la toise-cube dite de Paris ($7,40347 \text{ m}^3$), ce débit aurait donc été de $3\,590,6 \text{ m}^3$ par seconde, soit une forte crue de la Durance quoique encore éloignée de celle de 1843 évaluée à $6\,000 \text{ m}^3$.

Est-ce une "des plus fortes crues" don l'ingénieur essayait de connaître le flot pour juger de l'inconvénient de la digue de Cadenet ?

Dans ce dossier, un autre mémoire sur la digue de Cadenet :

On y trouve des notes qui contredisent certains passages de l'ingénieur Delisle, dont le passage d'un mémoire :

"C'est la digue perpendiculaire et non les digues obliques à la direction du courant qu'il faut employer pour produire les atterrissements et exhausser les bas-fonds [...]".

Le mémoire explique que l'eau, en frappant sur une digue a déjà perdu sa force lorsque, par hypothèse, le courant est dévié sur l'autre rive opposée à la digue.

"L'œuvre de Crapone a dans tous les tems dérivé les eaux de la Durance dans la partie comprise entre le rocher de Janson et celui de Bergeret. La manière dont on s'y prend pour faire cette dérivation est remarquable. On établit dans le lit même de la rivière une file de chevalet qui forme avec le bord une espèce d'entonnoir dans lequel le courant entre directement. Lorsqu'il survient une crue et que la Durance charrie ou mouve de fond¹ le courant pousse du gravier dans le canal ainsi que dans le lit même de la rivière. Mais il y a cette différence, c'est que le gravier entraîné dans le lit de la rivière peut-être transporté de côté et d'autre par le courant, au lieu que celui qui entre dans le canal se trouvant sans issue l'encombre et l'obstrue. De là tous ces atterrissemens qui se sont formés sur la gauche de la rivière depuis Janson jusqu'au dessous de Bergeret, ainsi que l'attestent les chevalets qu'on trouve encore en très grand nombre du côté de Janson ; atterrissemens qui ont été considérablement augmentés par la digue dite de Bergeret, par le moyen de laquelle l'œuvre de Crapone a barré, il y a près de 30 ans [vers 1754 ou 1755 ?] cette partie du lit de la rivière comprise entre la montagne et le rocher du même nom".

● Janvier 1769 :

AC Beaucaire, DD 47 et BB 71

Inondations du Rhône du 2 au 4 janvier 1769.

¹ Mouve de fond : expression remarquable qui fait ici référence à la charge de fond des hydrologues actuels.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



-Conseil du 13 janvier 1769 :

Dépense pour "veiller aux quatre portes de la ville du côté de la rivière soit pour les journées des hommes et autres" : 187 livres 16 sols dépensées.

-Conseil du 20 janvier 1769 :

Règlement du compte des dépenses pour les 187 livres 16 sols.

-Remboursement de la somme prêtée pour effectuer les réparations des crues des 2 et 4 janvier 1769, 6 mars 1769

187 livres 16 sols.

• Février 1769 :

ADBR, 135 E BB 24, fol. 214v°.

ADBR C 1058, lettre des consuls de Cagnes, 15 février 1769.

Décembre 1768-février 1769 : Les crues reprennent dès le début de cette année. Les pluies continuelles de décembre sont évoquées à Aubagne. A Cagnes, la rivière déborde, sans doute en février, épaulée par les deux torrents des Veaux et par le Vallat de la Combe.

ADBR, C 1216, 11 février 1769.

Le 10 février 1769, la Durance déborde, en particulier à Orgon :

"Nous croy[is]ons d'être à l'abri de tous les malheurs après avoir perdu tous nos oliviers [en 1768] qui faisaient la principale ressource de ce païs, et nos habitans même avaient déjà oublié en partie cette perte, s'étant retranchés à cultiver avec plus d'attention le bien qui est du côté du terroir de Sénas pour se procurer du bled, mais le Seigneur nous trouve partout lorsqu'il veut nous affliger ; la Durance grossit hier [le 10 février] tellement que cette partie du terroir d'Orgon jusques à Sénas fut totalement inondée, de façon que bien de nos particuliers ont fait des grandes pertes, soit par le limon qui a déposé sur leur semé, soit enfin par les emportemens et les dégradations".

ADBR, C 88, fol. 109.

La Provence orientale s'était plainte, avec Cagnes, de l'orage survenu en février : le même, sans doute, affecta Gattières [Viguerie de Saint-Paul] les 9 et 10 février, le jour où la Durance sortait de son lit. A Gattières, les ruisseaux firent de même, "quittant leur lit ordinaire", s'en frayant un nouveau dans les champs, charriant du gravier dans les semés.

• Avril 1769 :

ADBR, C 2095, Rapport au sujet des dommages causés par la Durance, par le lieutenant du Juge, 22 avril 1769.

Mérindol fit estimer ses dommages de son propre chef par le lieutenant du Juge, lassée d'attendre l'arrivée d'un commissaire de la province. Le quartier dit des Islons avait été en grande partie "défiguré", les semés et les vignes ensevelies sous le limon, des souches arrachées, plusieurs mûriers ayant eu le même sort "et les autres périront", les propriétés avec "renversements" et "creusements". En tout, avec le reste du terroir, il y avait 550 charges de terres endommagées pour une estime de 24 000 livres. La Durance s'était insinuée entre les deux pallières de la communauté, en contournant la plus basse par derrière.

ADBR, C 88, fol. 106.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



HONORE, Louis, "Sécheresses, chutes de grêles, tempêtes, etc. en Basse-Provence (1427-1918), in *Le Var historique et géographique*, n°74, avril-juin 1938, p. 198.

La crue d'avril sur la Durance fut contemporaine du ravages des torrents et "ravins" à Dromont-Saint-Geniez [Viguerie de Sisteron]. Au hameau du Verger s'était même produit un "éboulement considérable".

ADBR, C 4693, Lettre du 8 février 1772 (par le seigneur).

Chasteuil [Viguerie de Castellane] rappelait en 1772, "*l'inondation des eaux pendant l'année 1769*", sans autre précision.

• Juillet 1769 :

AN, H 1255 (pièce 120), Lettre des consuls de la vallée de Barcelonnette : Allos à M. d'Ormeson, 28 août 1769.

Les consuls d'Allos rendent compte d'une grêle des 18 et 19 juillet 1769 qui a emporté les récoltes et creusé des ravins profonds à Allos. Evaluation portée à 28 583 livres.

HONORE, Louis, "Sécheresses, chutes de grêles, tempêtes, etc. en Basse-Provence (1427-1918), in *Le Var historique et géographique*, n°74, avril-juin 1938, p. 199.

Autres grêles dévastatrices à Draguignan les 1^{er} et 9 juillet 1769 : grands dégâts.

• Décembre 1769 :

AD Hérault, C 3792

"Les eaux du Rhône ont emporté, le 28 décembre 1769, la partie du pont de Beaucaire qui est du côté de cette ville".

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur